



Actualisation de la Charte de Qualité des Élevages New Forest.

Charte de Qualité des Élevages New Forest.

Cette charte définit les objectifs de bonne conduite de l'éleveur, pour contribuer à une éthique de bonnes pratiques d'élevage, en assurant la plus grande transparence vis-à-vis de la qualité et la traçabilité des produits.

C'est un outil pédagogique au service des éleveurs, simple et facile à mettre en œuvre, et une référence pour les candidats éleveurs sollicitant l'aide d'organismes officiels pour l'amélioration de leur exploitation.

1. Objectifs de bonne conduite.

Pour offrir toutes les garanties aux acheteurs et utilisateurs de poneys New Forest, avec le soutien de L'IFCE, l'association Française du Poney New Forest a défini le présent code de bonne conduite d'élevage. S'intégrant dans la démarche de qualité globale entreprise par la race New Forest, ses objectifs sont :

- Contribuer à une éthique de bonnes pratiques d'élevage en se référant à la Charte du Bien Être des Équins de la FNC. fnc.fnsea.fr/toutes-les-thematiques/bien-etre-equin/charte-bee/articles/charte-signee/
- Assurer la plus grande transparence vis-à-vis de la qualité des produits de l'élevage et de leur traçabilité en :
Tenant à jour le registre de détention des équidés.
Déclarant les lieux de détention.
Utilisant les bases de données officielles SIRE pour justifier les performances du poney, de ses ascendants et collatéraux,
Indiquant sur les documents prévus à cet effet, toute administration de produits (suivi médicamenteux).
Émettant une facture et un contrat de vente conforme lorsqu'un animal est vendu. www.institut-droit-equin.fr
- Garantir une amélioration génétique réelle des produits de l'élevage, non faussée par des pratiques malhonnêtes ou frauduleuses en :
Utilisant des étalons approuvés au livre A.
Mettant à la saillie de ponettes inscrites au livre généalogique approuvé par le Ministère de l'Agriculture,
Présentant des produits en bonne condition physique et sanitaire
Valorisant les reproducteurs et les produits sur le circuit élevage de la SHF ou/et avec les différentes possibilités d'utilisation.

2. Moyens de bonne conduite de l'éleveur.

- Les étalons :
Respecter le protocole de monte publique établi par L'IFCE.
ifce.fr/ifce/sire-demarches/avant-et-apres-la-saillie/
- Les poulains :
Suivre les recommandations de l'IFCE en la matière.

- Les juments pleines :
Suivre les recommandations de l'IFCE en la matière.

- 3. Mesures sanitaires :
 - Effectuer les dépistages obligatoires des maladies génétiques et fournir les résultats en toute transparence (Pssm1 et myotonie)
il est recommandé de les étendre aux ponettes reproductrices.
 - Hygiène générale :
Surveillance quotidienne de l'état et du comportement des poneys.
 - Transport :
Prendre en compte la réglementation liée au transport d'animaux vivants.
[Réglementation générale du transport d'équidés](#)
 - Alimentation
Assurer une alimentation adaptée aux besoins des animaux, en prenant en compte l'âge et le stade physiologique en suivant les recommandations en la matière.
 - Entretien des prairies et des haies
Maintenir un taux de chargement adapté à la bonne conservation des pâtures
Proscrire les clôtures en barbelés
Prévoir un abri naturel ou couvert

- 4. Engagement de l'éleveur.
 - Avoir au minimum 1 jument ou 1 étalon inscrit au stud book NF ou NFC
 - Avoir la production enregistré en race pure NF ou NFC
 - Être adhérent à L'AFPNF.

- 5. Auto-évaluation :

Pour chacun des points cités, l'éleveur attribue un nombre de points en fonction des possibilités de réalisation :

- 2 points si la réalisation est effective
- 1 point si une amélioration est possible,
- 0 point si cela est irréalisable dans les conditions actuelles.

Le total des points permet à l'éleveur de se situer par rapport à **la Charte de Qualité des Elevages New Forest**.

Cette auto-évaluation ne pouvant être qu'indicative, l'éleveur peut demander une évaluation par un intervenant extérieur (vétérinaire, technicien IFCE ou des chambres d'agriculture) notamment pour relever les sujets à améliorer.

Il pourra alors décider d'adhérer à la **Charte de Qualité des Elevages New Forest**, pour, notamment, demander à bénéficier d'aides et financements soumis à un engagement qualité.

